

Ciné débat - Réunion Publique de la CLI de Gravelines
31 janvier 2025 - « Nucléaire : les défis de la relance » On en parle ?

Ordre du jour :

Partie 1 : La CLI : c'est quoi ? La CLI : qui sont les membres ? La CLI : ses missions ?

Partie 2 : Diffusion du documentaire

Partie 3 : Table ronde

Après avoir salué l'auditoire, M. Christophe remercie le cinéma l'Alhambra pour leur accueil, les intervenants pour leur participation et leur présence, ainsi que tous les participants pour l'intérêt qu'ils témoignent en assistant à cette réunion.

M. Christophe présente la Commission Locale d'Information de Gravelines, ses membres et ses missions.

Marion Vigreux – réalisatrice du documentaire – introduit à travers une interview vidéo le contexte du documentaire, avant de laisser place à la diffusion de celui-ci.

Table ronde :

Paul CHRISTOPHE - Président de la CLI

Grégory LEFRANCOIS - Responsable du secrétariat de la CLI

Patrick GHEERARDYN - Représentant collège économique

Donald BERQUEZ - Représentant collège expert

Nicolas FOURNIER - Représentant collège associative

Jean-Claude DELALONDE - Président de l'ANCCLI

Alain BOONEFAES - Élu de la commune de Gravelines

Éric GLAZIK - Représentant collège syndical - Excusé

Philippe MIGNONET - Élu de la commune de Calais - Excusé

Questions :

M. Maxime FASQUEL : Pourquoi parle-t-on autant du nucléaire alors que des sources d'énergie comme l'éolien et le solaire, l'hydro électrique largement disponibles et efficaces à travers le monde, sont bien moins mises en avant en France ?

M. CHRISTOPHE : Si ce soir le nucléaire est au centre des discussions, c'est parce que la réunion est organisée par la CLI, dont la mission est d'informer et d'échanger avec les populations sur les questions liées au nucléaire.

M. BERQUEZ : Le nucléaire est essentiel car il permet de produire une énergie décarbonée avec très peu d'émissions de CO₂, tout comme le photovoltaïque. Cependant, contrairement aux énergies renouvelables intermittentes comme le solaire et l'éolien, le nucléaire est pilotable : on peut ajuster sa production en fonction des besoins, indépendamment des conditions météorologiques. Par exemple, l'an dernier, un anticyclone a réduit la production éolienne en Europe, et certains pays, comme l'Allemagne, ont dû recourir au gaz de schiste ou à l'électricité nucléaire de la France. Ainsi, un mix énergétique avec des sources pilotables, comme le nucléaire, est crucial pour garantir une production stable et fiable.

M. FASQUEL : Pour garantir un approvisionnement stable, il faut avoir un mix énergétique équilibré, avec suffisamment d'énergies renouvelables comme l'éolien et le photovoltaïque pour compenser lorsque l'une est insuffisante, par exemple en cas de manque de vent. Tant qu'il y a du soleil, l'énergie solaire sera disponible. Et si on a un surplus d'énergie, on pourra l'utiliser pour produire davantage, par exemple en stockant ou en exportant l'excédent. L'idée est d'avoir assez de chaque source pour y pallier.

M. BERQUEZ : Cela suppose qu'on dispose de capacités de stockage industrielles, ce qui n'est pas encore réalisable aujourd'hui. Ce serait donc un pari très risqué que de compter uniquement sur les énergies renouvelables. Prenons l'exemple de l'Allemagne : malgré son niveau industriel élevé, elle n'a pas encore trouvé de solution efficace, car personne ne maîtrise encore cette technologie de stockage à grande échelle, et ils ont dû rallumer leurs centrales à charbon. Cela pourrait changer, mais c'est encore un défi.

M. FASQUEL : En tout cas, il serait surprenant que le vent, le soleil et les rivières s'arrêtent en même temps.

M. DELALONDE : Pour donner une réponse courte : à la fin du film, l'étudiante future ingénieure, espérait, comme beaucoup de jeunes, que le nucléaire serait une énergie de transition. Aujourd'hui, il semblerait qu'on ne puisse pas se passer du nucléaire. Et pourquoi en parle-t-on aujourd'hui ? Parce qu'il espère que nous sommes tous convaincus qu'il faut évoluer vers des énergies plus durables. Il croit qu'il est essentiel de se tourner vers toutes les énergies décarbonées, et il pense que cette nouvelle génération, notamment les futurs ingénieurs, partage ce point de vue. Le nucléaire produit des déchets, mais il espère qu'on trouvera demain une solution pour les gérer. Quoi qu'il en soit, toutes les énergies qui génèrent des déchets doivent être vues comme une transition, et nous avons besoin de toutes ces sources d'énergie.

M. FOURNIER : estime que l'attachement au nucléaire est typiquement français, en grande partie dû au programme initié dans les années 70, le plan Messmer. Aujourd'hui, la situation a changé et on constate une perte importante de compétences, au point de se demander si la France sera capable de construire de nouveaux réacteurs comme dans le passé. De plus, le coût du nucléaire a considérablement augmenté, avec des estimations récentes de la Cour des Comptes qui chiffrent les 6 réacteurs EPR à 80 milliards d'euros, un coût bien plus élevé que les énergies renouvelables comme l'éolien offshore, qui est trois fois moins cher.

Il critique également le lobbying puissant du secteur nucléaire en France, qui influence les décisions politiques. Il fait référence à des déclarations d'anciens dirigeants, comme l'ex-patron d'EDF, qui minimisent les renouvelables au profit du nucléaire. Enfin, il souligne que la France pourrait diversifier son mix énergétique avec des réseaux interconnectés et un bouquet d'énergies

renouvelables, tout en continuant à utiliser le nucléaire existant, bien que les réacteurs vieillissent et présentent des risques pour l'avenir.

M. GHEERARDYN représente l'industrie et souligne qu'il débat depuis 25 ans avec des représentants de l'ADELFA, souvent en désaccord, mais qu'ils continuent à échanger. Il évoque la question fondamentale posée par le film : quel monde voulons-nous ? En France, il se demande si nous voulons redevenir une grande puissance industrielle ou simplement un parc d'attractions pour Européens plus riches. Pour rester une grande nation industrielle, il faut de l'électricité, de préférence décarbonée, mais compétitive pour l'industrie.

Il critique également l'idée que les énergies renouvelables puissent fournir une électricité de la même qualité que le nucléaire, notamment pour des raisons de tension et de fréquence. Il cite des chiffres de production d'électricité en France et en Allemagne, soulignant que l'Allemagne produit une électricité beaucoup plus polluante. Il mentionne aussi les émissions de poussières fines non expliquées à Dunkerque, qu'il attribue probablement à la production d'électricité thermique en Allemagne, qui compense l'énergie éolienne par des centrales à gaz ou à charbon.

Le nucléaire coûte effectivement très cher, avec des investissements de plusieurs dizaines de milliards d'euros. Cependant, il souligne qu'en Allemagne, la transition énergétique, qu'ils appellent "énergies 22", pourrait coûter jusqu'à 300 milliards d'euros aujourd'hui, et certains prévoient même des coûts atteignant 500 à 1000 milliards d'euros. Il rappelle que, bien que le nucléaire soit coûteux, il est important de le comparer aux dépenses engagées par les pays voisins, sans évoquer d'autres nations.

Mme Myriam SANTHUNE, responsable de formation, s'inquiète de la réduction du temps de formation dans le secteur nucléaire, passant de 7 ans à 3 ans. Elle doute que cette réduction permette d'acquérir les mêmes compétences, soulignant qu'en diminuant la durée de formation, on risque de compromettre la qualité et l'expérience des futurs travailleurs.

Il évoque aussi une tendance similaire dans les centrales nucléaires, où les délais de maintenance et de réparation sont raccourcis. Ce qui prenait 60 jours est désormais demandé en 30 voire 28 jours, ce qui l'inquiète quant à la sécurité et la qualité du travail réalisé.

M. BOONEFAES explique que la maintenance des réacteurs nucléaires n'est pas réduite, mais mieux contrôlée. Il distingue trois types d'arrêts :

- Arrêts simples de rechargement : environ 30 jours
- Visites partielles : entre 60 et 70 jours, selon l'état du matériel
- Arrêts décennaux : d'une durée d'environ 100 jours

Il souligne que l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) doit systématiquement donner son accord avant tout redémarrage, garantissant ainsi le respect des conditions de sûreté. Même si EDF cherche à raccourcir les délais pour remettre les réacteurs sur le réseau rapidement, aucune tranche ne redémarre sans validation de l'ASN, rendant la durée moins importante que la conformité aux exigences de sécurité.

M. LEFRANCOIS illustre les propos avec un exemple de la vie courante : faire un gâteau. On peut enchaîner les étapes tout en optimisant le temps, comme faire fondre le chocolat tout en réalisant une autre tâche.

De la même manière, dans la maintenance des installations nucléaires, une organisation spécifique a été mise en place pour optimiser les arrêts de tranche. Certaines phases peuvent être planifiées en parallèle afin de gagner du temps, mais cela ne signifie pas que la sûreté est compromise ou diminuée. Il estime qu'il ne faut pas être totalement fermé à la réduction du temps de formation. Il compare cela à l'optimisation d'un processus, comme la réalisation d'un gâteau ou l'augmentation des heures de formation hebdomadaires.

Plutôt que de conclure automatiquement qu'une formation plus courte entraîne une baisse de compétence, il suggère d'évaluer les résultats finaux. Si les tests montrent que les apprenants maîtrisent bien leur travail, alors la durée de formation importe moins.

L'optimisation peut aussi passer par de nouveaux dispositifs, des outils numériques et des modélisations qui accélèrent l'acquisition des compétences. L'essentiel est donc de vérifier que la formation garantit le niveau requis, quelle que soit sa durée.

M. GHEERARDYN souligne que l'évaluation des compétences est essentielle à l'issue des formations. Il compare deux approches :

- Dans l'éducation nationale, l'évaluation repose sur des examens notés, pour lesquels la moyenne suffit à valider l'examen.
- Dans l'industrie, l'évaluation est plus pragmatique. Par exemple, en métallurgie, il existe des certificats de qualification qui valident concrètement les compétences. Ici, il ne s'agit pas d'une note sur 20, mais d'un résultat binaire : soit la pièce produite est conforme, soit elle ne l'est pas. De même, une soudure est soit bonne, soit mauvaise. Cette approche garantit que les compétences acquises sont directement applicables en production.

M. FOURNIER complète en soulignant qu'une culture particulière existe dans le nucléaire, qui n'existe pas forcément dans le secteur industriel. En tant que membre CLI, il a pu constater que la cause des incidents est souvent liée à des primo-intervenants qui n'ont pas encore tout à fait acquis cette culture spécifique, qui n'est pas forcément une question de formation, mais plutôt une question d'acquisition de l'expérience avec la pratique, la répétition des gestes, comme on peut le voir en chaudronnerie ou en soudure. C'est peut-être ce qui manquera avec la rupture générationnelle que l'on peut avoir aujourd'hui dans les centrales avec toute une génération qui s'en va, qui n'a pas encore été remplacée par les plus jeunes, la filière du nucléaire n'étant pas, d'après ce qu'il en sait, très attractive pour les jeunes, qui vont se tourner plutôt vers l'ingénierie de l'environnement, les énergies renouvelables, ou d'autres secteurs qui sont plus prometteurs pour eux.

M. DELALONDE exprime son inquiétude face à l'idée de réduire de moitié le temps de formation dans le nucléaire, jugeant cela choquant. Cependant, il reconnaît qu'il est possible d'optimiser la formation grâce à de meilleurs outils comme des simulateurs et des robots, permettant un apprentissage plus efficace.

Il souligne qu'accélérer et améliorer la formation est possible, mais pas sans moyens. Il critique l'idée qu'on puisse simultanément faire mieux, plus vite et moins cher, car cela mènerait à une catastrophe. Le manque d'ingénieurs est un problème non seulement pour le nucléaire, mais aussi pour les énergies renouvelables. Il plaide pour une volonté politique forte et des investissements significatifs dans la formation et l'industrie.

Enfin, il insiste sur le fait que les grands chantiers industriels, comme ceux du nucléaire ou de l'éolien, nécessitent une organisation rigoureuse, un savoir-faire collectif, et des ingénieurs compétents, ce qui ne s'improvise pas après des décennies de désinvestissement.

M. CHRISTOPHE souligne un autre enjeu majeur : au-delà des ingénieurs et techniciens opérant dans le nucléaire, il est essentiel de former des experts dans le contrôle et la sûreté nucléaire.

Il insiste sur le rôle clé de l'ASNR (Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection), qui est le garant de la sûreté des réacteurs et qui doit disposer de moyens suffisants et d'un niveau d'expertise élevé pour assurer ses missions.

Il rappelle que ce besoin d'expertise avait déjà été identifié et que la réponse à cette problématique doit passer par un grand plan de formation, couvrant à la fois l'exploitation et le contrôle du nucléaire. En somme, la relance du nucléaire ne pourra se faire sans un investissement massif dans la formation, incluant tous les métiers liés à cette filière, pour garantir à la fois l'efficacité et la sécurité.

M. Jean-Yves BONNET, ancien ingénieur EDF, partage son expérience de la formation nucléaire en revenant sur le plan Messmer de 1973, qui a marqué la montée en puissance du nucléaire en France. À l'époque, les exploitants venaient du charbon et n'avaient aucune expérience du nucléaire. La formation s'est donc faite en interne, avec un système structuré :

- Une école dédiée au Bugey, où les cadres suivaient 13 à 14 semaines de formation.
- Une démultiplication des formations pour former techniciens et ingénieurs.
- Un système d'habilitations progressives basé sur des plans de formation individuels mis à jour chaque année.

Malgré le défi colossal de l'époque, avec des milliers de nouveaux agents à former, la France a réussi à mettre en service une trentaine de centrales et à bâtir une filière nucléaire quasiment de zéro.

Le défi actuel est important, mais il n'est pas insurmontable. L'histoire montre que la formation peut être accélérée avec des méthodes adaptées et les moyens nécessaires.

M. BERQUEZ critique la gestion du projet nucléaire Flamanville 3, pointant du doigt des erreurs initiales dans la planification et la conception. Prévu pour être construit en 5 à 6 ans pour un coût de 3,2 milliards d'euros en 2003, le projet a souffert d'un manque de maturité dans la conception et d'une prise de décision influencée par des considérations politiques et marketing plutôt que techniques. Il souligne que l'EPR fonctionne bien en Chine et en Finlande, prouvant que le problème n'est pas technologique mais lié aux compétences et au savoir-faire en France. Il critique également la façon dont les coûts sont évalués, expliquant que les chiffres avancés incluent des éléments qui n'étaient pas prévus initialement. Il appelle à plus d'humilité et à des décisions mieux réfléchies pour éviter les erreurs du passé.

RIVERAINE 2 : Madame remercie les organisateurs du débat et regrette qu'il n'y en ait pas plus souvent de débat sur ces sujets importants. Elle remarque que le documentaire présenté ainsi que la réunion organisée à Calais par la Commission Nationale du Débat Public en octobre dernier se sont largement concentrés sur l'emploi. Elle estime cependant que d'autres thématiques devraient être abordées, notamment la démocratie et les enjeux liés au nucléaire, comme la gestion des déchets. Elle critique le fait que l'accent soit mis uniquement sur l'emploi, en particulier dans une région comme le Calais, où la situation est plus critique que dans d'autres territoires comme Dunkerque. Elle qualifie cette approche de presque cynique et appelle à une diversité des débats sur ces questions.

M. CHRISTOPHE précise qu'il souhaitait davantage mettre l'accent sur les compétences plutôt que sur l'emploi en lui-même, ainsi que sur les inquiétudes liées à ces compétences. Il tient à rassurer en rappelant que chaque année, au moins une réunion publique est organisée pour aborder l'ensemble des sujets liés au nucléaire.

Il souligne que divers thèmes ont déjà été traités par le passé, comme "Le nucléaire près de chez vous", "Nucléaire et santé", "Nucléaire et déchets" ou encore "Le nucléaire post-Fukushima". Il rappelle que ces débats ne se limitent pas à une seule thématique et qu'ils se déroulent dans différents lieux, y compris à Calais et à l'Université.

Il se réjouit de la participation au débat actuel et espère encore plus de monde lors des prochaines sessions. Enfin, il insiste sur le fait qu'aucun sujet n'est exclu et que l'objectif est de traiter tous les aspects du nucléaire, même si chaque réunion ne peut pas tout aborder en une seule fois.

M. Jean-Pierre MOUSSALLY exprime son scepticisme quant à la composition du panel, où une seule personne semble critique à l'égard du nucléaire. Il trouve gênant le discours dominant, qui donne l'impression qu'il n'y a pas d'alternative et que, malgré le coût, il faudrait aller de l'avant parce qu'« il n'y a pas le choix ».

Il estime qu'un véritable débat démocratique permettrait d'envisager d'autres scénarios énergétiques et d'ouvrir des perspectives différentes pour les usagers. Il critique également la concentration du pouvoir et des décisions dans le secteur nucléaire, qui correspond bien à la tradition centralisée française. Selon lui, la relance du nucléaire a été décidée par un cercle restreint, sans réelle

consultation démocratique, les débats publics servant davantage à des aspects secondaires qu'à la remise en question du projet lui-même.

Enfin, il réfute l'idée que le nucléaire puisse être une « énergie de transition », car les nouvelles centrales ne seront opérationnelles que dans 10 à 20 ans, alors que la crise climatique exige des solutions immédiates. Pour lui, miser sur le nucléaire retarde les véritables changements nécessaires à la transition énergétique.

Il cite une étude de RTE, *Futurs énergétiques 2050*, qui compare six scénarios : trois avec relance du nucléaire et trois basés principalement sur les énergies renouvelables. Il souligne que les scénarios avec nucléaire ont été présentés comme moins coûteux, mais selon lui, cette analyse est biaisée. Il met en cause le calcul du coût du capital, qui a été estimé de manière égale entre les scénarios renouvelables et nucléaires, alors qu'en réalité, financer de nouvelles centrales implique un coût d'emprunt plus élevé (environ 7 % contre 4 %). Cette différence aurait un impact énorme sur le coût global et remettrait en question l'avantage supposé du nucléaire.

Il critique également l'argument de la création d'emplois, notant que l'accent est mis sur les emplois générés par le nucléaire sans prendre en compte ceux qui seraient créés par une transition vers les énergies renouvelables. Il cite une intervention d'un chercheur du CNRS lors d'un débat organisé par la CNDP, qui estimait que le développement des renouvelables sans relance du nucléaire pourrait créer entre 10 000 et 60 000 emplois de plus d'ici 2050.

Enfin, il regrette que les débats manquent d'équilibre et présentent une vision biaisée, alors que les choix énergétiques actuels engagent les générations futures, tant sur le plan financier que climatique.

M. CHRISTOPHE rappelle que la CLI (Commission Locale d'Information) est mentionnée ici comme l'instance qui s'exprime sur le travail en lien avec le fonctionnement de la centrale nucléaire. Il rappelle que son rôle est limité à ce cadre et qu'il ne lui appartient pas d'explorer tous les sujets évoqués par M. Moussailly.

M. GHEERARDYN réfute l'idée que Jean-Marc Jancovici aurait dit que l'énergie nucléaire était une simple énergie de transition. Il précise que, selon Jancovici, l'énergie nucléaire basée sur la scission est effectivement une énergie de transition, mais vers une autre technologie à plus long terme : la fusion nucléaire, qui permettraient notamment de mieux gérer la question des déchets nucléaires.

Il souligne que la fusion nucléaire n'est pas encore aboutie et que, dans l'intervalle, une autre technologie pourrait jouer un rôle clé : les réacteurs à neutrons rapides.

RIVERAIN 2 : Monsieur soulève la question de l'après-nucléaire à eau pressurisée et demande quelles sont les alternatives prévues. Il insiste sur l'importance d'anticiper cette transition et de développer un autre système de production d'énergie nucléaire.

Il s'interroge notamment sur les actions concrètes mises en place pour évoluer vers une nouvelle technologie et sur la date prévue pour la construction d'une première centrale utilisant un autre procédé que l'eau pressurisée. Selon lui, avant de généraliser une nouvelle technologie, il est essentiel d'en construire une première pour en évaluer les performances et les implications.

RIVERAINE 3 : Madame partage son ressenti sur le film, qu'elle perçoit comme une réflexion sur la capacité à mettre en œuvre les décisions prises, en se référant à la citation de François Lévêque : « Est-ce qu'on saura-faire ce qui a été décidé ? C'est un pari ». Elle explique que cette réponse l'interpelle profondément en tant que citoyenne.

Elle exprime ensuite une inquiétude majeure concernant la souveraineté énergétique de la France, qu'elle trouve risquée si elle repose sur un pari incertain. Cela suscite chez elle une réelle peur, et elle s'interroge sur la prise au sérieux de cette question par les personnes autour d'elle. Elle cherche à savoir si les autres partagent ses préoccupations.

M. DELALONDE évoque le projet des six EPR2 (réacteurs nucléaires), soulignant que le projet n'est pas encore définitivement arrêté en raison de divergences entre le gouvernement et EDF. Il mentionne

que tant qu'un chiffrage clair et fiable ne sera pas fourni par EDF, il sera impossible de décider si ce sont l'État ou d'autres entités qui prendront en charge les coûts. L'inquiétude sur les coûts initiaux du projet, qui ont augmenté de 57 milliards à 77 milliards, voire potentiellement plus, est mise en lumière. Il exprime que, pour avancer, il est essentiel de connaître le prix de l'électricité nucléaire pour les Français, ainsi que d'éventuels impacts sur l'exportation.

Il plaide en faveur de la transition énergétique, insistant sur l'importance de l'utilisation de toutes les énergies disponibles pour sortir du fossile d'ici 10, 15 ou 20 ans, y compris le nucléaire et les énergies renouvelables. Toutefois, il prévient que la production d'énergie nucléaire ne commencera qu'après une longue période de construction, avec une production des premiers kW/h dans 10 à 15 ans.

Il insiste également sur la nécessité de maintenir les centrales nucléaires en activité pendant ce temps, car elles constituent une part clé de la transition énergétique. La sûreté des installations est au cœur de ses préoccupations, et il souligne que l'ASN assure un contrôle rigoureux et indispensable pour garantir le bon fonctionnement des centrales sur le long terme. Selon lui, l'objectif devrait être de s'assurer que la sûreté soit maintenue et que les citoyens puissent vivre en sécurité, même avec l'industrialisation qui accompagne le nucléaire.

En conclusion, il appelle à un débat constructif, en soulignant qu'il n'est pas question d'être pour ou contre le nucléaire, mais de garantir la sûreté et de se préparer aux enjeux d'une énergie nucléaire bien intégrée dans le paysage industriel et sociétal. Il met en avant la nécessité d'une action collective, exigeante et proactive pour éviter les risques et maintenir un équilibre énergétique sécurisé pour tous.

M. DELALONDE parle ensuite de la perception des Français concernant le nucléaire, en se basant sur un baromètre réalisé par l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire). Selon lui, l'opinion publique sur le nucléaire a fluctué, avec des périodes stables ainsi que des pics de soutien ou d'opposition. Actuellement, les sondages montrent que la majorité des Français sont favorables au nucléaire, mais pas nécessairement en raison d'un choix réfléchi sur l'énergie, plutôt par nécessité.

Il mentionne que les Français semblent soutenir l'énergie nucléaire principalement pour des raisons pratiques, comme la nécessité de se chauffer et de maintenir des prix abordables de l'énergie. Beaucoup ignorent les implications à long terme du nucléaire, telles que la gestion des déchets ou les risques associés, mais restent favorables à la continuation de l'utilisation de cette énergie, du moins pour l'instant.

Il soulève également la question de la démocratie et de la manière dont les décisions liées au nucléaire sont prises. Il souligne que lorsqu'on parle de démocratie, beaucoup de gens évoquent immédiatement un référendum. Cependant, il fait valoir que ce n'est pas aussi simple et qu'un référendum n'est pas la seule manière de traiter ces questions, soulignant qu'il n'est pas favorable à un "pari" à ce sujet.

Il évoque également un manque de débat démocratique au niveau national, précisant que depuis trois ans, un débat sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) est réclamé par les parlementaires, de tous bords politiques, mais que ce débat n'a toujours pas eu lieu. Ce retard serait dû à plusieurs facteurs, notamment la pandémie de COVID-19, et, selon lui, le président Macron retarderait ce débat car il n'est pas encore certain de l'issue de cette discussion.

L'intervenant critique donc l'absence de transparence et de prise de décision démocratique claire sur la question du nucléaire et de la transition énergétique.

M. FOURNIER met en avant le fait que la relance du nucléaire en France semble être dictée par la seule volonté d'Emmanuel Macron, sans cadre légal ou réglementaire clair. Selon lui, il manque un débat réel et structuré, que ce soit au Parlement ou auprès des citoyens. Cette absence de débat démocratique sur un enjeu aussi crucial soulève des préoccupations sur le processus de prise de décision.

Il soulève l'inquiétude que l'avenir énergétique du pays soit ainsi façonné par la décision d'un seul homme, ce qui, à ses yeux, est antidémocratique. La question est posée : dans quel pays une telle décision pourrait-elle être prise sans consultation réelle, sans donner la parole au peuple ou aux représentants élus ?

Cette intervention critique la manière dont les décisions politiques peuvent être concentrées entre les mains d'un seul dirigeant, sans ouverture à une discussion plus large et démocratique, ce qui fait écho à des préoccupations sur la transparence et la participation citoyenne dans les choix importants pour l'avenir du pays.

M. Xavier VILAIN d'ADELFA met en évidence une inquiétude concernant l'absence de cadre légal pour la décision de relancer le nucléaire en France, prise unilatéralement par Emmanuel Macron en 2020. Il souligne que cette décision va à l'encontre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), qui prévoyait une réduction de la part du nucléaire dans le mix énergétique français.

L'intervenant critique le fait que cette décision semble avoir été prise sans respecter le processus démocratique habituel, notamment le rôle du Parlement et des représentants élus, ce qui soulève des préoccupations sur le respect de la souveraineté populaire et du cadre législatif.

Il questionne la légitimité d'une telle décision prise par un seul homme, sans un véritable débat parlementaire ni l'adhésion des citoyens. Ce qui est souligné ici, c'est le fait que des travaux sont déjà engagés à Penly et Gravelines, bien que le processus démocratique ne soit pas encore achevé. Cela soulève des interrogations sur le respect de la loi et des processus de décision qui devraient, selon l'intervenant, impliquer davantage de débats et de consultations.

Le film et la discussion semblent donc pointer vers un manque de transparence et de démocratie dans la gestion des décisions énergétiques majeures du pays.

RIVERAINE 4 : En tant qu'étudiante en expertise des traitements en environnement, madame se demande si les risques liés aux changements climatiques et aux risques naturels (comme les inondations ou les tremblements de terre) sont pris en compte dans la construction des nouveaux réacteurs nucléaires (EPR). Elle s'interroge aussi sur les aménagements prévus pour limiter ces risques.

RIVERAINE 5 : Madame avait l'impression en regardant le reportage que cela relevait un peu de la pensée magique, pensant que tout allait se résoudre rapidement. Sa question porte sur ce qui a été fait depuis la diffusion du reportage, il y a déjà 3 ans, notamment pour Gravelines où des projets sont en cours. Elle s'interroge aussi sur ce qui a été mis en place concrètement pour l'emploi, en particulier pour les jeunes de la région, en lien avec la relance industrielle en cours dans les territoires. Elle mentionne également les difficultés rencontrées par les industriels dans le recrutement, et se demande quelles actions ont été entreprises pour répondre à ce besoin.

RIVERAINE 6 : Madame souhaitait savoir quelle était la portée des effets ionisants des déchets nucléaires. Elle se demande également comment ces déchets sont traités et s'il y a des conséquences sur le sol ou le territoire en raison de leur présence.

M. BERQUEZ voulait montrer comment la CLI de Gravelines s'implique, en particulier concernant l'extension de la durée de fonctionnement des centrales nucléaires. Pour cette question spécifique, la CLI a créé un groupe de travail présidé par Pierre Gugliermi. Ce groupe a réuni divers membres et a mené des discussions parfois intenses. À la fin, un rapport a été rédigé et présenté. La CLI de Gravelines a exprimé son accord, mais seulement sous certaines conditions, en insistant sur des modifications et des demandes adressées à l'autorité de sûreté nucléaire. Le rapport n'était pas « tout rose » mais bien ancré dans la réalité et les préoccupations concernant la sûreté. Il met en avant que ce processus a été un bon exemple de la façon dont la CLI s'engage dans la prise de décision sur la prolongation de l'exploitation des centrales.

Il voulait souligner un deuxième point concernant le rôle de la CLI, en lien avec ce qui a été montré dans le film. Il faisait référence à une dame qui évoquait la sortie du nucléaire et pointait les éléments significatifs de sûreté, mettant en lumière certains défis. Concernant la CLI de Gravelines, il a expliqué que cette dernière dispose d'un groupe de travail sur la sûreté, présidé par Francis Adriansen,

qui malheureusement n'était pas présent ce soir-là. Ce groupe de travail de sûreté s'attache à interroger EDF et l'ASN sur les développements importants en matière de sûreté, de radioprotection et les événements significatifs. Régulièrement, ils se réunissent pour discuter et présenter leurs réflexions sur la manière dont ces événements sont traités par EDF et l'ASN. D'après lui, la CLI de Gravelines joue donc un rôle crucial et actif dans ces discussions.

Lors du débat public, il a été question de la manière dont EDF prenait en compte des facteurs environnementaux comme l'évolution des températures, l'élévation du niveau de la mer, etc. Ces éléments ont été abordés lors d'une session de la CNDP, et des documents de Greenpeace et du SFEN ont été publiés pour alimenter les discussions. Lors de ce débat, EDF a présenté son approche, qui consiste à intégrer les recommandations du GIEC en utilisant un modèle conservateur. Cela inclut la prise en compte de facteurs comme la houle, le réchauffement climatique, et la dépression maximale, afin de démontrer qu'il reste une marge de sécurité, même en cas de ces phénomènes.

La position d'EDF est que, même avec ces facteurs, il existe une marge de sécurité contre les risques d'inondation. De plus, EDF a souligné qu'un suivi permanent est mis en place, ce qui permettrait de prendre des mesures correctives si nécessaire. Par exemple, sur les centrales actuelles, des renforcements ont déjà été effectués, y compris des murs protecteurs supplémentaires, et des ajustements seront réalisés pour les nouvelles installations.

M. FOURNIER précise que le changement climatique pose des risques majeurs pour le nucléaire, notamment avec la montée du niveau des mers. Greenpeace souligne que ces phénomènes menacent les infrastructures, comme à Gravelines, où EDF prévoit d'élever la plateforme des réacteurs EPR à 11 mètres d'altitude. Cependant, cela ne suffit pas, car l'ensemble du site risque d'être inondé, entraînant une situation d'insularité d'ici 2100, compliquant l'accès, l'acheminement du combustible et la gestion des crises. Construire des réacteurs sur un polder, en zone vulnérable, semble donc risqué, d'autant que les scénarios les plus extrêmes du GIEC ne sont pas toujours pris en compte.

M. GHEERARDYN souhaiterait prolonger votre question en abordant un autre sujet qui, à mon avis, n'a pas été suffisamment débattu lors du débat public sur les EPR 2. Et c'est un représentant de l'industrie qui le souligne : la cohabitation entre une centrale nucléaire, qui pourrait accueillir deux EPR 2 supplémentaires, et les autres risques technologiques, notamment la forte concentration de sites SEVESO dans la région dunkerquoise.

Quels sont les risques potentiels liés à cette cohabitation, entre le risque nucléaire, le risque thermique, le risque toxique ou encore le risque de surpression ? Il partage l'avis de M. Fournier : ce débat n'a pas été assez approfondi.

M. DELALONDE ajoute que c'est précisément ce qui est demandé, afin que la CLI ait une réelle utilité. Ce n'est pas simplement un panel composé uniquement de lobbyistes, pro-nucléaires aveuglés. Un cahier d'acteurs a été rédigé – qui, semble-t-il, a maintenant été envoyé – abordant ces enjeux. Il a été accepté à l'unanimité. Ce n'est pas une prise de position tranchée, mais un travail de réflexion mené dans l'intérêt général. Il est possible de le consulter sur le site : un document qui montre que la CLI, dans sa diversité et à travers ses quatre collèges, mène une réflexion approfondie sur ces questions.

M. DELALONDE précise qu'un débat public, comme celui-ci, suit le même déroulement que tous les autres. Sa durée est identique, et chacun sait dès le début qu'il est possible de contribuer en rédigeant un cahier d'acteurs.

M. BASOL remercie les participants et clôt le ciné débat.